

Compétitions régionales

Bonjour à tous,

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour ces phases régionales.

Vous recevrez prochainement les organigrammes pour les compétitions régionales. Ils sont donnés à titre indicatif, et pourront subir des modifications suite aux phases départementales.

Notre politique, à savoir que toutes les équipes engagées dans les départements constituant notre région puissent participer à au moins deux compétitions minimum, reste la même (860 équipes masculines et féminines sur nos phases départementales pour cette saison 2024-2025).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de bonnes compétitions régionales.

Les membres de la CTSR Gym

Règles de savoir matcher

en tant que gymnaste

- Je suis ponctuel, en tenue correcte.
- Je respecte les règles de l'activité.
- Je respecte les autres gymnastes, et préfère leur transmettre des encouragements plutôt que des moqueries.

en tant qu'entraîneur

- Je suis ponctuel.
- Je veille à ce que mon équipe se comporte de belle manière.
- Je respecte les juges et autres officiels de la compétition, y compris leurs décisions.
- Je respecte les autres équipes, gymnastes et entraîneurs.

en tant que juge

- Je suis ponctuel.
- J'adopte une tenue correcte en accord avec les règlements.
- Je juge de manière impartiale et reste correct du premier au dernier gymnaste.

en tant que parent

- Je fais preuve de fair-play et j'encourage l'ensemble des gymnastes.
- Je respecte l'ensemble des compétiteurs.
- J'évite les nuisances sonores (corne de brume, sifflet, etc.) surtout lors du passage des gyms.
- Je respecte les organisateurs ainsi que les décisions des officiels de la compétition (bénévoles).
- Je note que le plateau de compétition est un espace réservé : les parents y sont interdits.

Engagements

Nous vous rappelons que les engagements nominatifs des équipes doivent être effectués avant la date limite indiquée sur le dossier, et exclusivement **par Internet** sur le site des clubs : clubs.ufolepgym.com.

Attention : il est important de respecter les poules ou finales indiquées ! Un engagement erroné sera supprimé.
L'engagement des juges doit être réalisé avant la date limite et en respectant les indications des grilles (journée, plateau, agrès)

En cas de retard d'engagement les clubs recevront une **amende** de :

5 euros par juge / équipe et par semaine de retard
--

Les compétitions

Date	Lieu	Niveaux	Engagements nominatifs avant le :
Attention aux vacances scolaires (10 février au 26 février)			
8 et 9 mars	Rungis (94)	Féminines N6, N5 et N4 Masculins N7, N6 et N5	22 février (attention aux vacances)
15 et 16 mars	Plessis-Pâté (91)	Féminines N4 et - Masculins N5 / N4 et -	1er mars (attention aux vacances)
29 et 30 mars	Vauréal (95)	Féminines N6 et N5 (attention au changement d'heure)	15 mars
	Brie Cte Robert (77)		15 mars
5 et 6 avril	Arpajon (91)	Féminines N8 et N7	22 mars
	Gargenville (78)		
14 et 15 juin	Montereau (77)	Petite enfance	31 mai
24 et 25 mai	Houilles (78)		10 mai
Attention : réengagements obligatoires avant le 15 mars 2025			
?	? (?)	Coupe régionale	11 mai
24 et 25 mai	Nogent (10)		10 mai
Attention : réengagements obligatoires avant le 15 mars 2025			

Coupe régionale et petite enfance

Pour rappel : les coupes régionales permettent à chaque gymnaste N8-N7, en individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition dans la saison notamment en cas de non-qualification lors des phases départementales.

Le pré engagement est obligatoire pour faire matcher vos gymnastes sur ces compétitions. Merci de respecter les dates limites !

Après ces dates, tout engagement sera mis en liste d'attente. Il est permis aux clubs de pouvoir engager une équipe en finale régionale sans que celle-ci n'ait fait la compétition départementale.

Attention à bien vérifier la présence des gymnastes. **Les forfaits non justifiés seront sanctionnés d'amendes.**

Pensez à remplir le formulaire correspondant avant la date limite !

Forfaits

Les forfaits doivent être justifiés et sont à transmettre au plus vite à ctsr.gym@ufolep-idf.org ainsi qu'au responsable compétition. Plus ils sont anticipés, plus les aménagements (repêchages et horaires) sont facilités. Pour rappel, une amende est prévue par l'UFOLEP pour **forfait injustifié**.

Modifications

En cas de besoin (changement de tour par exemple), chaque club peut contacter directement les autres clubs.

[> accéder au mailing des clubs Ile de France <](#)

Si un accord est trouvé, il suffit d'avertir la CTSR - ctsr.gym@ufolep-idf.org - ainsi que l'organisateur de l'arrangement trouvé.

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur n'est pas une pharmacie et ne peut donc pas mettre à disposition de chaque gymnaste une trousse complète.

Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)

Les juges - rappel

Tout club déclarant forfait **à moins de 15 jours** de la compétition se doit de fournir le juge.

Tout club engageant une équipe en compétition doit **garantir** un juge du niveau correspondant à celle-ci !

Pensez à anticiper les manques de juges, et à faire vos demandes par mail par l'intermédiaire du [mailing régional](#) (en essayant le plus de clubs possibles), ou par le groupe Facebook "SOS juges".

Les engagements "bidon" pour respecter les délais et modifier ensuite pourront être sanctionnés.

Individuel.le.s - qualification

Les qualifications des individuel.le.s sont nominatives ! Aucun.e autre individuel.le n'est autorisé.e !

Nous vous rappelons qu'une équipe n'est pas nominative et que les individuel.le.s étant engagé.e.s comme tel.le.s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements.

Les individuel.le.s n'existant qu'en N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépend d'un accord de la CTSR (phases régionales) et de groupe (demi-finales et finales jeunes).

Pour les phases départementales

- Les individuelles N6 et moins seront qualifiées pour les phases régionales,
- en N8-N7, seules les individuelles dans les 10 premières seront qualifiées.

Pour les phases régionales

- Les gymnastes terminant **dans les 5 premiers.ères** seront qualifié.e.s (demi-finales ou finales jeunes).
Attention : seul.e.s les gymnastes engagé.e.s en individuel.le seront qualifié.e.s automatiquement.

S'il s'agit d'un.e gymnaste d'une équipe non qualifiée, la demande doit être faite à sdesmots@ufolep.org

Chez les féminines, mis à part en N3, N2 et N1, aucune qualification n'est possible en finale nationale.

Chez les masculins, la CNS a prévu un système de qualification jusqu'aux finales nationales.

Echauffement - horaires

Les équipes disposent d'environ 4 minutes d'échauffement minimum.

En cas d'avance, le chef de plateau peut faire rentrer les équipes jusqu'à 30 minutes plus tôt.

Matériel

La présence du praticable gonflable ou autre matériel spécifique sera indiqué sur ce dossier.

Tirage au sort

La répartition des équipes sur les grilles sera tirée au sort. Il en va de même pour les juges (3 maximum par agrès).

Délais et bénévoles

Pour rappel, les personnes assurant la préparation, l'organisation, la responsabilité sur les plateaux, ou la mise en ligne sont **bénévoles**.

A l'identique, les délais demandés sont à respecter afin de faciliter le travail de ces bénévoles.

Application de compétition

Toutes les compétitions utiliseront la nouvelle application. Chaque club doit s'assurer de l'inscription des entraîneurs.

Relance

Comme indiqué dans les compte-rendus, une seule relance générale sera réalisée avant chaque date limite (mail et WhatsApp). Les sanctions seront ensuite appliquées.

Musique

Nous vous rappelons que les musiques de sol ne peuvent être que sur clé USB - [voir la procédure](#) -



CLE USB FONCTIONNEMENT



Je suis ORGANISATEUR



AVANT LA COMPETITION

Je prépare la liste des sous-dossiers par :

1. salle,
2. plateau,
3. demi-journée,
4. tour,
5. équipe.

LORS DU CONTRÔLE DES LICENCES

Remarque : prévoir un adaptateur USB

Je récupère les musiques des équipes :

1. en vérifiant que les fichiers sont bien en mp3,
2. en les mettant dans les bons sous-dossiers,
3. en vérifiant qu'ils sont nommés par ordre (01-02-etc.)

AU DEBUT de CHAQUE TOUR

Je récupère l'ensemble des sous-dossiers prévus pour le tour à venir.

Je passe les musiques des équipes en respectant l'ordre des fichiers.

APRES CHAQUE TOUR

Je supprime tous les sous-dossiers



Je suis ENTRAINEUR



AVANT LA COMPETITION

Je prépare ma clé USB en respectant le règlement :

1. Un dossier par équipe
2. Fichiers en mp3
3. Fichiers nommés avec l'ordre de passage

AU CONTÔLE DES LICENCES

Je mets dans les bons sous-dossiers les musiques de mon(mes) équipe(s) pour le tour à venir.



AU FINAL

J'apprécie :

- de ne plus graver de CD
- d'avoir toutes les musiques sur une seule clé
- d'avoir les musiques qui passent sans problème